

Intitulé de l'UE	Questions approfondies relatives à l'économie et au social
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en enseignement section 2 - BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Sarah ITOUMAINE	20	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Questions approfondies relatives à l'économie et au social	20h	Sarah ITOUMAINE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Questions approfondies relatives à l'économie et au social : 20h de théorie

Langue d'enseignement
Questions approfondies relatives à l'économie et au social : Français

Connaissances et compétences préalables
Faire preuve de curiosité intellectuelle
Prendre part à un travail d'équipe
Maîtrise de l'orthographe

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel <ul style="list-style-type: none"> ◦ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ; ◦ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ; ◦ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ; ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection . ◦ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel . • Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective <ul style="list-style-type: none"> ◦ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ; ◦ identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe

- pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience .
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.
- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.

Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



- 10.1 D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.
- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
- 10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.1 Mettre en oeuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.
- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Maîtriser les contenus, concepts, notions de sciences économiques et sociales

Etablir des liens entre les concepts étudiés et l'actualité afin de comprendre la société et son fonctionnement

Faire preuve d'analyse, de curiosité et d'esprit critique

Utiliser un vocabulaire précis, spécifique et adapté

Adopter une attitude de recherche en faisant preuve de méthode

Analyser et exploiter des documents

Réaliser des mises en situation pédagogique intégrant la matière abordée en cours

Contenu de l'AA Questions approfondies relatives à l'économie et au social

Lien social et rapports sociaux

- Introduction aux grands courants et auteurs des sciences sociales
- Individuel/collectif : Individu (singularité), groupe social (appartenance, identité sociale) (Maternel)
- Rôles sociaux et statuts : identification des acteurs (scolaires, économiques et sociaux, ...) et de leurs rôles respectifs
- Règles (Normes sociales et juridiques) : identification de celles-ci dans différents environnements (école, quartier, famille,...)
- Socialisation : socialisation familiale (acteurs, habitus, transmission intergénérationnelle, ...), socialisation de genre (normes de genre, stéréotypes de genre, ...), socialisation scolaire, ...
- Famille : différentes formes d'organisation familiales dans le temps et dans l'espace
- Communication et échange : composantes (émetteur, récepteur, message, canal, rétroaction), types de communication, objectifs, dérives et pistes d'amélioration
- Manipulations médiatiques, désinformation, fake-news, réseaux sociaux (comportements à risque, ...)
- Travail : reconnaissance sociale, égalité/inégalité

Méthodes d'enseignement

Questions approfondies relatives à l'économie et au social : cours magistral

Supports

Questions approfondies relatives à l'économie et au social : notes de cours, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Questions approfondies relatives à l'économie et au social

- Ouvrages

- Journaux et magazines d'actualités à caractère social, économique ou politique

Évaluations et pondérations

Évaluation

Note d'UE = note de l'AA

Langue(s) d'évaluation

Questions approfondies relatives à l'économie et au social : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Questions approfondies relatives à l'économie et au social :

Examen 100%

Année académique : **2024 - 2025**